

INSTRUCTIONS

LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS FOURNIS DANS CE FORMULAIRE SONT PROTÉGÉS EN VERTU DES DISPOSITIONS DE LA *LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS* (L.R.Q. C. A-2.1)

 Répondez à toutes les qu 	ıestions, à l'o	ordinateur ou en	lettres majuscules, à l'encre noire.			
Informez-nous de tout cha	angement d	adresse ou de n	uméro de téléphone afin que nous _l	puissions assı	urer le suivi de votre d	lossier.
Retournez le formulaire e	t une photo	copie des docum	ents précisés en annexe à l'adresse	e mentionnée	ci-dessus.	
NOTE : Tout formulaire	incomplet	ou illisible ne se	era pas considéré.			
RENSEIGNEMENTS PERSO	ONNELS					
NOM			PRÉNOM(S) (SOULIGNEZ LE PRÉNOM	USUEL)	SEXE	DATE DE NAISSANCE (aaaa-mm-jj)
					M□F□	
ADRESSE (NOM / RUE / APPARTEMENT)			VILLE OU MUNICIPALITÉ		PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE)	TÉLÉPHONE	(CELLULAIRE OU AUTRE	COURRIEL (AUTRES)		-	•
Avez-vous déjà été cadet au	SDVM2 F		1			
_			Mois	Année : de	_	À —
Travaillez-vous à titre d'auxilia	aire soutien	au SPVM? □	OUI NON	,	•	
SOURCE DE RECRUTEMEN	NT					
À QUEL ENDROIT AVEZ-VOUS ENTE		DE NOUS? (site intern	et, ami(e) référence, publication Facebook, aut	res médias traditio	nnels, salon de l'emploi, pré	sentations dans les écoles, activités
de type visioconférence, etc.)						
DÉTAILLEZ :						
CONNAISSANCES LINGUIS	STIQUES					
LANGUES MATERNELLES :						
LANGUES PARLÉES	_					
-	S \ \ AUTF	RES (précisez) :				
LANGUES ÉCRITES	_					
☐ FRANÇAIS ☐ ANGLAIS	S L AUTF	RES (précisez) :				
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIR	FS					
AVEZ-VOUS DÉJÀ FAIT L'OBJET D'UNE EN		E?				
□OUI □NON (DANSL	'AFFIRMAT	IVE, PRÉCISEZ	CHAQUE CAS)			
NATURE DE L'ENQUÊTE	ANNÉE	PROVINCE	CORPS POLICIER CONCERNÉ	PAYS	RÉSULTATS	
			D'UN ACTE OU D'UNE OMISSION QUI CONSTITUE E	N DROIT CANADIEN	UNE INFRACTION CRIMINELLE	?
☐ OUI ☐ NON (DANS L			CHAQUE CAS)	_		
NATURE DE L'ENQUÊTE	ANNÉE	PROVINCE	CORPS POLICIER CONCERNÉ	PAYS	RÉSULTATS	
DANS LE CAS OÙ VOUS VOUS ÊTES DÉCLA	ARÉ COUPABLE C	U QUE VOUS AVEZ ÉTÉ	DÉCLARÉ COUPABLE D'UNE INFRACTION CRIMINE	LLE, AVEZ-VOUS OF	BTENU UNE RÉHABILITATION (P	ARDON)?
OUI NON N/A				,		,

NOTE : DANS CE DOCUMENT, LE GENRE MASCULIN EST UTILISÉ SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET UNIQUEMENT POUR ALLÉGER LE TEXTE.

ÉTUE					
NIVE	AU COLLÉGIAL				
N	IOIS — ANNÉE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	CHAMP D'ÉTUDES	CRÉDITS OBTENUS	DIPLÔME OBTENU*
DE	_				
À	-				
DE	_				
À	_				
DE	_				
À	_				
NIVE	AU UNIVERSITAI	RE			
N	IOIS — ANNÉE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	CHAMP D'ÉTUDES	CRÉDITS OBTENUS	DIPLÔME OBTENU*
DE	_				
À	_				
DE	_				
À	_				
DE	_				
À	-				
AUTF	RES ÉTUDES OU	COURS DE PERFECTIONNEMENT			
N	IOIS — ANNÉE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	CHAMP D'ÉTUDES	CRÉDITS OBTENUS	DIPLÔME OBTENU*
DE	_				
À	_				
DE	-				
À	_				
DE	_				
À	-				
FOR	MATION INITIALE	EN PATROUILLE / GENDARMERIE			
N	IOIS — ANNÉE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	DIPLÔME OBTENU		NUMÉRO DE LA PROMOTION
DE	_	ÉCOLE NATIONALE DE POLICE		I	
À	_	DU QUÉBEC			
DE À	_	ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC –MISE À NIVEAU	□ OUI □ NON	I	N/A

*GENRE DE DIPLÔMES : AEC, DEC, CERTIFICAT, BACCALAURÉAT, MAÎTRISE, DOCTORAT.

F. 320-12 (2022-06-28) Page **2** sur **6**

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL	
EMPLOI ACTUEL	
NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE D'EMPLOI (MOIS / ANNÉE)
	DE A
FONCTION OCCUPÉE	7
EMPLOIS PRÉCÉDENTS	
NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE D'EMPLOI (MOIS / ANNÉE)
FONCTION OCCUPÉE	DE À
EMPLOIS PRÉCÉDENTS	
NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE D'EMPLOI (MOIS / ANNÉE)
FOUNTION COOLINE	DE À
FONCTION OCCUPÉE	
EMPLOIS PRÉCÉDENTS	
NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE D'EMPLOI (MOIS / ANNÉE)
	DE À
FONCTION OCCUPÉE	
EMPLOIS PRÉCÉDENTS	
NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE D'EMPLOI (MOIS / ANNÉE)
NOW BE ELWI ECTEON	
FONCTION OCCUPÉE	DE Å
EMPLOIS PRÉCÉDENTS	
NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE D'EMPLOI (MOIS / ANNÉE)
FONCTION OCCUPÉE	DE À
EMPLOIS PRÉCÉDENTS	
NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE D'EMPLOI (MOIS / ANNÉE)
	DE À
FONCTION OCCUPÉE	
EMPLOIS PRÉCÉDENTS	
NOM DE L'EMPLOYEUR	PÉRIODE D'EMPLOI (MOIS / ANNÉE)
	DE À
FONCTION OCCUPÉE	

F. 320-12 (2022-06-28) Page **3** sur **6**

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI Questionnaire d'auto-identification

Le Service de police de la Ville de Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi depuis 1991. En avril 2001, le gouvernement du Québec a mis en vigueur la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* de 100 employés et plus. Grâce à votre participation au recensement des employés municipaux, nous pourrons déterminer combien d'employés font partie des différents groupes visés par cette loi. Pour atteindre cet objectif, tous les employés doivent remplir ce questionnaire. Nous comptons sur vous.

Avant de répondre par OUI ou NON aux questions qui suivent, lisez bien les définitions des trois groupes.

Les définitions des trois groupes : autochtones, minorités visibles, minorités ethniques sont mutuellement exclusives. Vous ne pouvez donc vous inclure (répondre OUI) que dans un seul de ces trois groupes.

Si vous ne faites partie d'aucun de ces groupes, vous devez le signifier en répondant NON à chacune des quatre questions.

AUTOCHTONES

Pour les fins de l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, les peuples autochtones sont les peuples des Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada.

À titre indicatif, les Nations autochtones présentes sur le territoire du Québec sont : Anishinabeg (Algonquins), Atikamekw Nehirowisiwok, Eeyou (Cris), Hurons-Wendat, Innus, Inuit, Kanien'Kehá:Ka (Mokawks), Mi'gmaq, Naskapis, Waban-Aki (Abénaquis), Wolastoqiyik (Malécites).

FAITES-VOUS	PARTIE DES	S PEUPLES	AUTOCHTO	NES DU	CANADA?

□ OUI	
-------	--

MINORITÉS VISIBLES

Pour les fins de l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, une personne de minorité visible est une personne qui n'est pas autochtone et qui n'est pas de « race¹ » ou de couleur blanche. Exemples :

- Personne des communautés noires;
- Personne asiatique (Birman, Cambodgien, Chinois, Coréen, Japonais, Laotien, Philippin, Thaïlandais, Vietnamien);
- Personne de l'Asie du Sud (Bangladais, Indien de l'Inde, Indien de l'Est originaire de la Guyane, de Trinité-et-Tobago et de l'Afrique orientale, Pakistanais);
- Personne de l'Asie de l'Ouest et Nord-Africaine (Algérien, Arménien, Égyptien, Iranien, Libyen, Marocain, Tunisien);
- Personne latino-américaine ou des Caraïbes;
- Personne née d'une union mixte (un parent ou les deux proviennent des groupes précédents).

FAITES-VOUS PARTIE DES MINORITÉS VISIBLES?

☐ OUI ☐ NON

F. 320-12 (2022-06-28) Page **4** sur **6**

¹ Bien que la « race » n'existe pas biologiquement, la racialisation est une construction sociale et historique qui a des effets réels pour certaines personnes et groupes, et ce, dans diverses sphères où les discriminations peuvent se reproduire.

MINORITÉS ETHNIQUES

Pour les fins de l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, une personne est considérée comme appartenant à une minorité ethnique si sa langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais et qu'elle ne fait pas partie du groupe des personnes autochtones ou des minorités visibles. La langue maternelle correspond à celle qui a été apprise en premier lieu pendant l'enfance et qu'une personne doit encore comprendre. Exemples :

- Personne croate, espagnole, grecque, italienne, portugaise, serbe;
- Personne allemande, danoise, finlandaise, hollandaise, norvégienne, suédoise;
- Personne bulgare, hongroise, moldave, polonaise, roumaine, ukrainienne, russe;
- Personne née d'une union mixte (un parent ou les deux proviennent des groupes précédents).

FAITES-VOUS PARTIE DES MINORITÉS ETHNIQUES?

☐ OUI ☐ NON

PERSONNE HANDICAPÉE

Pour les fins de l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, une personne handicapée est une personne :

- Ayant une déficience qui entraîne une incapacité significative et persistante,
- Qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

La définition de personne handicapée inclut une personne :

- Ayant un trouble du spectre de l'autisme,
- Ayant un trouble de santé mentale qui entraîne une incapacité significative et persistante,
- Vivant avec une maladie chronique ou un syndrome occasionnant des limitations physiologiques,
- Dont l'incapacité est épisodique ou cyclique.

Quelques **exemples d'incapacités** pouvant occasionner des obstacles à une personne handicapée dans son environnement de travail :

- Difficulté à se servir des mains ou des bras, par exemple, pour travailler au clavier;
- Difficulté à se déplacer d'un local à un autre, à monter ou à descendre les escaliers;
- Incapacité ou difficulté à voir, à l'exception du port de lunettes ou de lentilles cornéennes;
- Incapacité ou difficulté à entendre:
- Incapacité à parler ou difficulté à parler et à se faire comprendre;
- Difficulté à communiquer ou à entrer en relation avec les autres;
- Difficulté à comprendre les consignes;
- Incapacité due aux effets secondaires liés à des traitements d'immunothérapie (cancer, greffe d'organe ou de tissus, maladies auto-immunes, etc);
- Difficulté à assurer une présence régulière au travail dû aux risques liés à l'immunosuppression.

FAITES-VOUS PARTIE DES PERSONNES HANDICAPÉES?

OUI	

REFUS DE RÉPONDRE

Dans le cadre de l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi l'auto-identification est volontaire. Si vous ne souhaitez pas vous auto-identifier vous pouvez le faire en cochant la case ci-dessous.

F. 320-12 (2022-06-28) Page **5** sur **6**

ANNEXE

Afin de ne pas retarder le traitement de votre dossier, veuillez vous assurer de :

- Bien remplir le formulaire de demande d'emploi
- Nous soumettre tous les documents exigés

Documents	exigés	
------------------	--------	--

Certificat de naissance.
Certificat de citoyenneté (pour personnes nées à l'extérieur du Canada).
Permis de conduire valide (recto verso en couleur).
Renseignements relatifs à votre dossier de conduite automobile. Vous pouvez obtenir ces renseignements en vous adressant à un point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ou auprès du Bureau des véhicules automobiles de votre province de résidence.
Lettre de confirmation d'entrée à l'ENPQ indiquant votre numéro de cohorte.
Diplôme et bulletin de l'ENPQ ou autre école de formation policière (Atlantic Police Academy, Collège de police de l'Ontario, Gendarmerie royale du Canada).
Fiche d'appréciation comportementale (FAC) de l'ENPQ.
Diplôme (s) d'études et relevé (s) de notes : collégial, universitaire.
Test d'aptitudes physiques (TAP ou ESAP) réussi au cours des 12 derniers mois.
Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (si applicable).

F. 320-12 (2022-06-28) Page **6** sur **6**